

REUNION PUBLIQUE DES REFERENTS DE QUARTIER VILLAGE-CENTRE jeudi 16 Mars 2023

Etaient présents les membres du comité de quartier village-Centre :
Cornevin Romuald, Jacquot Evelyne, Moncelle Marie Jeanne, Marie Parrache, Mayer Ghislain, Moulin Jean Paul, Marrer Philippe, Pêcheur Pascal, Pellet Jean Bernard, Math François, Tisserand Michel.

La réunion débute à 20 H en présence de Monsieur le Maire de Villers et de plusieurs élus du conseil municipal.

- La conseillère municipale, Madame Anne Touvenot Stemmelen, démarre la réunion en proposant une présentation de chacun des référents.

Chacun se présente et expose quelques unes des actions qu'il a proposées.

- Présentation de l'association du quartier Jardin Botanique dont la présidente nous présente les projets : rénovation du kiosque, printemps des poètes le 1^{er} Avril à 16h au kiosque, etc. Elle assure en outre que cette association nous tiendra au courant de ses activités.

- Intervention de Mr le Maire de Villers. Celui-ci nous annonce que certaines propositions ont reçu un avis favorable : passage protégé devant la halte garderie de la sapinière et passage protégé au début de la rue des cottages.

Il a noté qu'il n'y avait pas d'espace réservé aux enfants à Village-Centre et une étude sera menée pour installer une aire de jeux à un endroit qui ne nuira pas à la faune et à la flore du plateau.

Des travaux sont programmés dans le parc Mme de Graffigny pour maintenir la qualité de son environnement paysager au milieu du village.

Il revient sur le manque de citoyenneté : les déjections canines sur les trottoirs, les ordures jetées à côté des poubelles de la place des anciens combattants...Mr le maire appelle à plus de citoyenneté de la part des habitants.

Il présente l'enquête sur le passage de Villers en zone 30 km/h

Se pose le problème des constructions d'immeubles. Certains ont obtenus un permis de construire comme c'est le cas du bâtiment de 25 logements dans la rue du Chanoine Piéron, mais une incertitude plane sur un autre bâtiment d'une quarantaine de logements qui serait édifié à proximité (**est-ce que tu veux parler du projet Galtier av. Malraux qui a donné lieu à une discussion ?**). Les riverains craignent pour la gêne future que cela va occasionner dans cette petite rue et par la suite se posera le problème du stationnement des véhicules des habitants de ces bâtiments.

Même sujet d'inquiétude pour un projet d'immeuble dans la rue de la Brulée où la crainte est que cela nuise à l'environnement flore et faune dans cette zone classée (*forêt et plateau = trames verte et bleue*). Mais Monsieur le Maire nous assure qu'il s'opposera à ce projet dans la limite posée par le PLU : il précise que si le Plu est respecté il ne peut pas s'opposer à un projet.

Dans le même ordre de problème, il existe un projet de construction de 38 appartements à la place de l'ancien chenil de la police, rue de la Grange aux Moines. Cet espace est situé dans l'angle du parc de Rémicourt et il serait dommage de dégrader ce morceau de verdure.

A noter que ce problème de risque immobilier est amplement abordé et développé par des villarois concernés sur le réseau Whatsapp...

Fin de l'intervention de Mr le maire et place aux questions des habitants.

La plupart des questions concernent les problèmes potentiels des constructions et les risques de dégradation de l'environnement paysager de Villers.

Questions posées sur la sécurisation du carrefour Muller/Sous la Croix, sur la dangerosité pour les piétons de la rue du Jardin Botanique, sur la régularité des passages des bus et sur une amélioration de l'éclairage du passage protégé accidentogène de l'avenue Paul Muller.

En l'absence de nouvelle question, la réunion est close à 22h30.